



## LE CIRCUIT DES CRÈCHES

Nom : .....

Prénom : .....

Tél : .....

Email : .....

### Circuit 1 :

1. ....

2. ....

3. ....

4. ....

5. ....

6. ....

### Circuit 2 :

.....

### Circuit 3 :

a - ...      g - ...

b - ...      h - ...

c - ...      i - ...

d - ...      j - ...

e - ...      k - ...

f - ...      l - ...



## LE CIRCUIT DES CRÈCHES

Nom : .....

Prénom : .....

Tél : .....

Email : .....

### Circuit 1 :

1. ....

2. ....

3. ....

4. ....

5. ....

6. ....

### Circuit 2 :

.....

### Circuit 3 :

a - ...      g - ...

b - ...      h - ...

c - ...      i - ...

d - ...      j - ...

e - ...      k - ...

f - ...      l - ...



## Règlement du concours « Circuit des Crèches »

Dans le cadre des Hivernales de 2025, le Royal Syndicat d'Initiative de Malmedy, inscrit au registre de la BCE sous le numéro 0449.989.928, dont le siège social est établi à 4960 Malmedy, Place du Châtelet 9, ci-après dénommé « l'organisateur », organise un concours intitulé « Sur la piste du code secret de Noël » du 6 décembre 2025 au 4 janvier 2026.

### 1. Qui peut participer au concours ?

Ce concours est ouvert à tous.

### 2. Comment participer au concours ?

Pour participer au concours, vous devez remplir le formulaire de participation au concours « Sur la piste du code secret de Noël ». Ce dernier est disponible :

- En version papier au Malmundarium ;
- En version électronique à télécharger sur le site [www.malmedy-tourisme.be](http://www.malmedy-tourisme.be) ;
- En version électronique via « Google Forms ».

### 3. En quoi consiste le concours ?

Ce concours propose un parcours ludique à travers la ville. À l'aide d'une carte, les participants doivent résoudre des énigmes réparties le long du circuit.

Chaque étape permet de découvrir une lettre. Une fois tous les défis relevés, les éléments récoltés doivent être assemblés pour reconstituer un code secret lié à Noël.

### 4. Quelles sont les modalités du concours ?

La participation au concours est gratuite et ne requiert aucun achat.

Une fois le concours clôturé, le tirage au sort aura lieu début janvier, juste après les vacances scolaires, pour désigner les gagnants. La désignation se fera par tirage au sort pour une sélection équitable et aléatoire.

Pour chaque parcours, deux gagnants seront sélectionnés parmi les participants ayant correctement rempli le formulaire d'inscription.

### 5. Quels sont les gains ?

Chaque gagnant recevra un chèque commerce d'une valeur de 50€, valable dans les commerces partenaires de Malmedy.

### 6. Comment êtes-vous averti si vous êtes désigné gagnant ?

Les gagnants seront contactés directement par e-mail. Si aucune adresse e-mail n'a été fournie, un contact téléphonique sera alors privilégié.

Les bons seront à retirer au Malmundarium.

### 7. Comment vos données sont-elles traitées ?

Dans le cadre de l'organisation de ce jeu-concours, le Royal Syndicat d'Initiative de Malmedy s'engage à traiter les données à caractère personnel des participants dans le respect des dispositions légales en vigueur, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (ci-après « RGPD »), ainsi que la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Le Royal Syndicat d'Initiative de Malmedy est le responsable du traitement des données à caractère personnel collectées dans le cadre du concours.

En tant que personne participant au concours, nous sommes potentiellement amenés à traiter certaines de vos données à caractère personnel. Les données suivantes sont collectées auprès des participants :

- Nom ;
- Prénom ;
- Adresse e-mail ;
- Numéro de téléphone.

Ces données sont recueillies directement auprès des participants via les formulaires de participation.

Par ailleurs, nous sommes également susceptibles de traiter toutes les données à caractère personnel que vous choisirez spontanément de nous communiquer dans le cadre du concours.

Ces données sont traitées conformément à la présente clause de confidentialité et conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données (RGPD).

En toute circonstance, nous nous engageons à ne collecter et à ne traiter vos données à caractère personnel que dans la mesure où cela est strictement nécessaire pour l'accomplissement d'une des finalités énoncées dans la présente clause de confidentialité.

Nous traitons vos données à caractère personnel afin d'atteindre les finalités suivantes, nécessaires à l'exécution du contrat entre vous et nous :

- Gérer la participation au concours et en assurer le bon déroulement ;
- Si vous êtes l'un des gagnants du concours, vous informer du résultat ;
- Si vous êtes l'un des gagnants du concours, vous informer des modalités de remise du prix.

En ce qui concerne les données à caractère personnel que nous traitons dans le cadre du contrat entre vous et nous (règlement du concours), nous les conserverons jusqu'à ce que tous les gagnants aient récupéré leur prix. Certaines informations peuvent être conservées au-delà de cette période à des fins organisationnelles internes, notamment pour faciliter la préparation des éditions futures du concours.

Les données ne sont transmises qu'aux personnes suivantes :

- Vous-même ;
- Les membres du personnel du Royal Syndicat d'Initiative de Malmedy.

Aucune donnée à caractère personnel n'est transmise à d'autres tiers, sans préjudice de leur éventuelle transmission aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection ou à un juge d'instruction.

Aucune donnée n'est transférée en dehors de l'Espace Économique Européen.

Vos droits

Dans un certain nombre de cas, vous disposez de certains droits. Toutefois, ceux-ci ne sont pas absous. À titre d'information, ces droits sont les suivants :

- Droit d'accès ;
- Droit de rectification ;
- Droit à l'effacement ;
- Droit à la limitation du traitement ;
- Droit à la portabilité des données ;
- Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé.

Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande par e-mail à [tourisme@malmedy.be](mailto:tourisme@malmedy.be) ou par courrier postal à l'adresse suivante :

**Royal Syndicat d'Initiative**  
Place du Châtelet 9  
4960 Malmedy

Pour garantir le respect de votre vie privée et assurer votre sécurité, nous prendrons les mesures nécessaires pour vérifier votre identité avant de vous permettre de consulter, et éventuellement de corriger, des données.

Le Royal Syndicat d'Initiative de Malmedy a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO) avec lequel vous pouvez prendre contact :

[dpo.rsim@octogone-consulting.be](mailto:dpo.rsim@octogone-consulting.be)

(en précisant « à l'attention du DPO » dans l'objet de l'e-mail)

ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante :

**Royal Syndicat d'Initiative**  
À l'attention du DPO  
Place du Châtelet 9  
4960 Malmedy

Si vous estimez que nous manquons à l'une de nos obligations, vous pouvez également nous contacter à :

[dpo.rsim@octogone-consulting.be](mailto:dpo.rsim@octogone-consulting.be)

ou par courrier postal à l'adresse précitée.

Si notre réponse ne vous satisfait pas, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de l'État dans lequel vous résidez, travaillez ou bien du lieu où la violation présumée s'est produite.

Pour la Belgique, l'autorité de contrôle est :

Autorité de Protection des Données

Rue de la Presse 35

1000 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 274 48 00

Fax : +32 (0)2 274 48 35

Email : [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)

Site : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be>

## Règlement du concours « Circuit des Crèches »

Dans le cadre des Hivernales de 2025, le Royal Syndicat d'Initiative de Malmedy, inscrit au registre de la BCE sous le numéro 0449.989.928, dont le siège social est établi à 4960 Malmedy, Place du Châtelet 9, ci-après dénommé « l'organisateur », organise un concours intitulé « Sur la piste du code secret de Noël » du 6 décembre 2025 au 4 janvier 2026.

### 1. Qui peut participer au concours ?

Ce concours est ouvert à tous.

### 2. Comment participer au concours ?

Pour participer au concours, vous devez remplir le formulaire de participation au concours « Sur la piste du code secret de Noël ». Ce dernier est disponible :

- En version papier au Malmundarium ;
- En version électronique à télécharger sur le site [www.malmedy-tourisme.be](http://www.malmedy-tourisme.be) ;
- En version électronique via « Google Forms ».

### 3. En quoi consiste le concours ?

Ce concours propose un parcours ludique à travers la ville. À l'aide d'une carte, les participants doivent résoudre des énigmes réparties le long du circuit.

Chaque étape permet de découvrir une lettre. Une fois tous les défis relevés, les éléments récoltés doivent être assemblés pour reconstituer un code secret lié à Noël.

### 4. Quelles sont les modalités du concours ?

La participation au concours est gratuite et ne requiert aucun achat.

Une fois le concours clôturé, le tirage au sort aura lieu début janvier, juste après les vacances scolaires, pour désigner les gagnants. La désignation se fera par tirage au sort pour une sélection équitable et aléatoire.

Pour chaque parcours, deux gagnants seront sélectionnés parmi les participants ayant correctement rempli le formulaire d'inscription.

### 5. Quels sont les gains ?

Chaque gagnant recevra un chèque commerce d'une valeur de 50€, valable dans les commerces partenaires de Malmedy.

### 6. Comment êtes-vous averti si vous êtes désigné gagnant ?

Les gagnants seront contactés directement par e-mail. Si aucune adresse e-mail n'a été fournie, un contact téléphonique sera alors privilégié.

Les bons seront à retirer au Malmundarium.

### 7. Comment vos données sont-elles traitées ?

Dans le cadre de l'organisation de ce jeu-concours, le Royal Syndicat d'Initiative de Malmedy s'engage à traiter les données à caractère personnel des participants dans le respect des dispositions légales en vigueur, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (ci-après « RGPD »), ainsi que la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Le Royal Syndicat d'Initiative de Malmedy est le responsable du traitement des données à caractère personnel collectées dans le cadre du concours.

En tant que personne participant au concours, nous sommes potentiellement amenés à traiter certaines de vos données à caractère personnel. Les données suivantes sont collectées auprès des participants :

- Nom ;
- Prénom ;
- Adresse e-mail ;
- Numéro de téléphone.

Ces données sont recueillies directement auprès des participants via les formulaires de participation.

Par ailleurs, nous sommes également susceptibles de traiter toutes les données à caractère personnel que vous choisirez spontanément de nous communiquer dans le cadre du concours.

Ces données sont traitées conformément à la présente clause de confidentialité et conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données (RGPD).

En toute circonstance, nous nous engageons à ne collecter et à ne traiter vos données à caractère personnel que dans la mesure où cela est strictement nécessaire pour l'accomplissement d'une des finalités énoncées dans la présente clause de confidentialité.

Nous traitons vos données à caractère personnel afin d'atteindre les finalités suivantes, nécessaires à l'exécution du contrat entre vous et nous :

- Gérer la participation au concours et en assurer le bon déroulement ;
- Si vous êtes l'un des gagnants du concours, vous informer du résultat ;
- Si vous êtes l'un des gagnants du concours, vous informer des modalités de remise du prix.

En ce qui concerne les données à caractère personnel que nous traitons dans le cadre du contrat entre vous et nous (règlement du concours), nous les conserverons jusqu'à ce que tous les gagnants aient récupéré leur prix. Certaines informations peuvent être conservées au-delà de cette période à des fins organisationnelles internes, notamment pour faciliter la préparation des éditions futures du concours.

Les données ne sont transmises qu'aux personnes suivantes :

- Vous-même ;
- Les membres du personnel du Royal Syndicat d'Initiative de Malmedy.

Aucune donnée à caractère personnel n'est transmise à d'autres tiers, sans préjudice de leur éventuelle transmission aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection ou à un juge d'instruction.

Aucune donnée n'est transférée en dehors de l'Espace Économique Européen.

Vos droits

Dans un certain nombre de cas, vous disposez de certains droits. Toutefois, ceux-ci ne sont pas absous. À titre d'information, ces droits sont les suivants :

- Droit d'accès ;
- Droit de rectification ;
- Droit à l'effacement ;
- Droit à la limitation du traitement ;
- Droit à la portabilité des données ;
- Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé.

Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande par e-mail à [tourisme@malmedy.be](mailto:tourisme@malmedy.be) ou par courrier postal à l'adresse suivante :

**Royal Syndicat d'Initiative**  
Place du Châtelet 9  
4960 Malmedy

Pour garantir le respect de votre vie privée et assurer votre sécurité, nous prendrons les mesures nécessaires pour vérifier votre identité avant de vous permettre de consulter, et éventuellement de corriger, des données.

Le Royal Syndicat d'Initiative de Malmedy a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO) avec lequel vous pouvez prendre contact :

[dpo.rsim@octogone-consulting.be](mailto:dpo.rsim@octogone-consulting.be)

(en précisant « à l'attention du DPO » dans l'objet de l'e-mail)

ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante :

**Royal Syndicat d'Initiative**  
À l'attention du DPO  
Place du Châtelet 9  
4960 Malmedy

Si vous estimez que nous manquons à l'une de nos obligations, vous pouvez également nous contacter à :

[dpo.rsim@octogone-consulting.be](mailto:dpo.rsim@octogone-consulting.be)

ou par courrier postal à l'adresse précitée.

Si notre réponse ne vous satisfait pas, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de l'État dans lequel vous résidez, travaillez ou bien du lieu où la violation présumée s'est produite.

Pour la Belgique, l'autorité de contrôle est :

Autorité de Protection des Données  
Rue de la Presse 35  
1000 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 274 48 00

Fax : +32 (0)2 274 48 35

Email : [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)

Site : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be>